



## Compte-rendu du Conseil d'Administration du Lycée Français Alioune Blondin Beye

**Date :** 14 décembre 2023

**Lieu :** Salle polyvalente

### Présents

#### Membres du CA

Mr Idalécio Mota (*Président*)  
Mme Elise Descourtieux-Fenart (*Vice-Présidente*)  
Mme Indira Campos (*Secrétaire-adjointe*)  
Mr Philippe Resseguier (*Trésorier*)  
Mme Nuria de Oliveira Kruse (*Vice-Trésorière*)  
Mr Nelson Vieira (*Membre CA*)  
Mr Ahmad El Kara (*Membre CA*)  
Mr Samuel Chivukuvuku (*Membre CA*)

### Invités

Mme Hermina Daeden (*Attachée de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France*)  
Mr Laurent Bengué (*Proviseur*)  
Mr Willy Stienne (*Directeur Administratif et Financier*)  
Mme Carine Dossou-Gbété (*Directrice du Primaire*)

### Représentée

Mme Dominique Somet (*Secrétaire*), pouvoir donné pour la présente séance à Mme Elise Descourtieux-Fenart

Réunion statutaire tenue mensuellement dans le cadre du suivi de la gestion administrative et pédagogique du Lycée.

### Ordre du jour

- 1. Point sur la situation actuelle au lycée à la suite de la visite de Mr Regnier (AEFE)**  
Nouvelle feuille de route pour 2024.
- 2. Retours sur les travaux des différentes commissions**

#### Travaux :

- Travaux en cours : état d'avancement.
- Possibilités d'achat d'un terrain : état des lieux et perspectives selon les options.

#### Finance :

- Création du dispositif anti-dévaluation: présentation des mérites comparés des 2 options considérées : mécanisme anti-dévaluation et indexation à l'euro + impacts financiers sur le budget 2024.



- Présentation et validation des nouvelles grilles salariales.
- Présentation et validation du budget 2024 (focus sur les travaux et les salaires).

#### Ressources Humaines :

- Retours sur la visite de Mr Regnier et des attendus concernant le CA.
- Retours de la CLDS et validation de la prise en compte de la prime transport ajustée au temps de travail et du plafond de l'encours des prêts à 60M aoa.

#### Communication :

- Organisation de réunions avec les personnels du lycée et les représentants des parents pour janvier 2024 : présentation des nouvelles grilles salariales, des travaux à venir, de la mobilisation de nouveaux professeurs via AGIR, ...
- Organisation de l'AG pour présentation du budget 2024.

#### **3. Divers**

- Révision des statuts du CA: proposition d'un calendrier et constitution d'une task force.

### **1. Point sur la situation actuelle au lycée à la suite de la visite de Mr Regnier (AEFE)**

- La Direction est toujours en attente du rapport de l'AEFE. Il devrait être envoyé sous peu (d'ici les vacances de Noël) au SCAC puis un retour sera fait à la Direction. Ce rapport sera confidentiel, ni les membres du CA, ni les parents n'y auront accès. Les familles seront informées des mesures qui les concernent si besoin est.
- Monsieur Laurent Bengué et Madame Carine Dossou-Gbété annoncent renoncer à l'abattement de 30% sur le montant de leur loyer qui leur avait été concédé par les membres du CA lors de la réunion du 23 octobre 2023.
- Les membres de la Commission RH du CA souhaitent qu'une réflexion soit conjointement menée avec toutes les parties prenantes, dès janvier 2024, pour réorganiser l'administration (secrétariat, vie scolaire, ...) pour la rentrée de septembre 2024.

### **2. Retours sur les travaux des différentes commissions**

#### Travaux :

- Travaux du bâtiment de l'administration toujours en cours, livraison prévue après les congés de Noël.
- Des négociations sont en cours pour l'achat d'un terrain situé non loin du lycée. Une réponse est attendue d'ici fin décembre 2023 au plus tard début janvier 2024.
- Cafétéria : les plans sont validés. Investissement à hauteur de 198 672 428,22 AOA, 10 millions de plus que ce qui avait été voté initialement parce que des modifications quant à l'aménagement ont été demandées (huisseries et climatisation). Souhait de limiter l'impact financier de ces travaux pour l'école en demandant un loyer au prestataire qui occupera les lieux. Les membres du CA à l'unanimité valident ce coût supplémentaire. Il est précisé que ce coût est compensé, en partie, par une négociation à la baisse obtenue auprès de la société VENKO sur le prix des équipements (le devis initial était de 84 000 euros, il est désormais de 76 000 euros HT, paiement en AOA au taux BNA du jour du paiement +3%).
- Le CA demande l'achat des rampes amovibles pour permettre aux enfants de rejoindre les portails sans avoir à mettre les pieds dans l'eau en cas de fortes pluies.



## **Finance :**

Discussion de plusieurs possibilités :

- Création d'un mécanisme d'indexation des salaires sur l'euro : mécanisme légal et envisageable si le paiement est effectué en AOA. Cela permet de protéger l'établissement dans la mesure où les écarts sont indexés sur l'euro. En revanche, les salariés pourraient faire face à une baisse de leur salaire d'un mois sur l'autre (problèmes de prévisibilité des revenus) + difficultés administratives à prévoir dans la gestion des paies => pas idéal.

Remarque : ce qui impacte le plus les salariés c'est finalement l'inflation et pas le taux de change (même s'ils sont souvent liés).

- Autre possibilité : prévoir des salaires fixes en AOA avec une clause de révision du montant tous les 6 mois en fonction de l'inflation (si variation de + de x% réévaluation des salaires).  
Avantage : en général l'inflation ne baisse pas donc pas de baisse des salaires.

=> Ces deux possibilités comportent des risques. Les membres du CA décident de privilégier la prudence et de ne pas s'engager pour l'un des deux mécanismes connaissant les incertitudes liées à l'économie angolaise.

- En revanche, il est décidé :

- Une révision des salaires au 01/01/2024 de + 20 % (inflation = 18% en 2023).
- L'AEFL s'engage à réajuster les salaires locaux annuellement, ou plus fréquemment si les circonstances le justifient, pour les corriger du coût de la vie, sauf situation exceptionnelle.
- La création d'un écart supplémentaire de rémunération entre les personnels administratifs et les personnels enseignants de +10%.

Mr. Willy Stienne devra prendre en compte l'impact financier de ces mesures sur le budget 2024.

- Présentation et validation des nouvelles grilles salariales :

Le CA vote à l'unanimité :

- La valorisation de compétences spécifiques avec la création de nouvelles grilles salariales : de 3 grilles on passe à 5 grilles. Les grilles devront être présentées aux représentants du personnel en CLDS (janvier 2024 après validation du budget).
- La création de nouveaux échelons dans chacune des grilles et le repositionnement de chaque salarié dans les grilles. Travail qui sera fait par Mr. Stienne.

- Présentation et validation du budget 2024 (focus sur les travaux et les salaires) : compte tenu des discussions précédentes le budget ne peut être voté en l'état. Nécessité de recalculer l'impact financier des mesures votées.

- Le CA décide à l'unanimité de facturer les frais de scolarité du 2<sup>ème</sup> trimestre à la date du 14/12/2023 au taux de = 912.56 Kz pour 1 € (comme prévu dans le règlement financier : taux BNA décembre 2023 +2%) et accorde un délai de paiement supplémentaire aux familles jusqu'au 30/01/2024.

- Le CA vote également le maintien des montants actuels des frais de scolarité pour l'année scolaire 2024 -2025. Le règlement financier actuellement en vigueur reste donc inchangé.

## **Ressources Humaines :**

Les membres du CA votent:

- A l'unanimité, l'ajustement de la prime transport au temps de travail. Ce n'est actuellement pas le cas pour les agents de maintenance qui travaillent un plus grand nombre de jours sans percevoir une prime de transport supérieure à celle de leurs collègues.
- A l'unanimité, l'augmentation du plafond de l'encours des prêts à 60 millions d'AOA (auparavant 50 millions).



- Le CA accède favorablement à la sollicitation formulée par Mme Sandra Buhiri (4 voix pour, 2 contre et 3 abstentions) pour une aide financière ponctuelle et exceptionnelle qui compte tenu de la gravité de sa situation familiale l'a contrainte à démissionner du lycée. Dans le contexte des discussions émanant de la demande ci-dessus, le CA vote également la création d'un fond de solidarité pour les personnels et familles qui rencontreraient ponctuellement des difficultés financières. Le CA souhaite pouvoir aider ponctuellement ceux qui en ont besoin. La Commission RH travaillera sur une proposition de critères d'éligibilité et d'attribution ainsi que sur un montant. Ces éléments seront soumis au vote du CA dans un deuxième temps.
- Assurance maladie : le CA valide à l'unanimité la proposition de la compagnie d'assurance Tranquilidade (devis d'un montant de 151 010 880 AOA) qui semble être la meilleure option après échange les représentants des personnels de droit local qui réclamaient une augmentation du forfait médicaments. Actuellement les employés bénéficiaient de l'assurance Nossa (montant de 180 310 206 AOA).

### **Communication :**

- Organisation de réunions avec les personnels du lycée et les représentants des parents pour janvier 2024 : présentation des nouvelles grilles salariales, des travaux à venir, de la mobilisation de nouveaux professeurs via AGIR, ... : date à définir une fois le budget voté donc après l'AG.

Les grilles ne seront validées (et ne pourront être présentées) qu'après le processus suivant : vote du budget 2024 par le CA, réunion du conseil fiscal, réunion du conseil de gestion, vote du budget 2024 par les parents lors de l'AG de janvier 2024.

- Organisation de l'AG pour présentation du budget 2024 : nécessité de faire un rétroplanning avec les dates de réunion de toutes les instances pour pouvoir définir une date pour l'AG.

### **3. Divers**

- Révision des statuts de l'AEFL : demande expresse de l'Ambassade pour plus de précision. Une réunion de travail spéciale sera organisée en février 2024. Chacun devra proposer des modifications de rédaction de certains articles clés. Cela doit s'insérer dans une réflexion globale sur le fonctionnement du CA.

Processus de validation des nouveaux statuts devra être fait à la fois en France et en Angola (délais à prévoir).

Le Président, Idalécio Mota